

Lettre d' INFORMATION

DE L'UCANSS

LI 0504

Paris, le jeudi 19 juin 2014

Émetteur : Affaire suivie par : Driss ALEM - Tél : 01 45 38 82.27
Direction du Développement et de l'Accompagnement des Ressources
Humaines

Objet : « Volet Développement durable » Formation Chef de projet
Développement durable »

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Pour répondre aux enjeux liés au Développement durable, l'Ucanss déploie, en association avec le Centre Inter Régional de Formation de l'Est (CIRFE), deux formations nationales relatives à la gestion des projets de développement durable :

1. Module 1 : Chef de projet Développement durable, prise de fonction.
2. Module 2 : Chef de projet Développement durable, perfectionnement.

Ces deux modules de formation ont pour objectif principal d'accompagner les chefs de projet Développement durable dans la construction et la mise en œuvre des projets environnementaux, économiques, sociaux et sociétaux en lien avec les enjeux du Plan Cadre 2011-2014.

Le premier module s'adresse aux personnes nouvellement nommées qui ont besoin de s'approprier le rôle de chef de projet Développement durable.

Lancé en 2011, ce module a été suivi par 120 stagiaires.

Le second module a été mis en œuvre au second semestre 2012. Il s'adresse aux chefs de projet en poste. Centrée sur des échanges de pratiques entre pairs, la session de formation est construite sur la base de projets concrets gérés par les chefs de projet Développement durable dans leurs organismes, préalablement transmis à l'intervenant. Chaque groupe compte 5 à 6 stagiaires maximum. L'effectif réduit permet la participation de chacun des stagiaires et son implication dans les échanges. A ce jour 27 chefs de projet confirmés ont suivi ce second module.

Ce dispositif de formation interbranche est accessible sur le catalogue de Offre institutionnelle de formation.

Tous les organismes peuvent s'inscrire en ligne via e-inscription.

Les dates et les lieux du déroulement des prochaines sessions de ces modules de formation sont précisés dans le tableau ci-dessous :

| Formation | Dates | Lieu |
|-------------------|--|-------------|
| Prise de fonction | Du 02 au 04 | CNAMTS |
| Prise de fonction | Du 12 au 14 novembre | CNAMTS |
| Perfectionnement | Du 15 au 17 octobre Et le 12 décembre | UCANSS |

Pour toute information complémentaire sur ce dispositif, je vous invite à vous rapprocher de mon collaborateur, Monsieur Driss Alem ainsi que de Monsieur Etienne Olivier du CIRFE de Strasbourg.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de ma considération distinguée.



Didier Malric
Directeur